



Le Parlement des entreprises à la Une

La CCI du Var est le parlement des entreprises varoises. Son assemblée représente les entreprises du commerce, de l'industrie et des services. Les chefs d'entreprises élus et bénévoles se réunissent 4 fois par an en assemblée générale pour débattre et voter les décisions prises par le Bureau, lesquelles sont les fruits du travail des commissions composées d'élus et de salariés de la CCI du Var. L'Assemblée générale de la CCI du Var est à la fois un lieu de décision et d'échanges. Pour nourrir sa réflexion, l'Assemblée accueille des personnalités extérieures qui interviennent sur des thématiques variées en lien avec l'avenir du Var et de son économie.

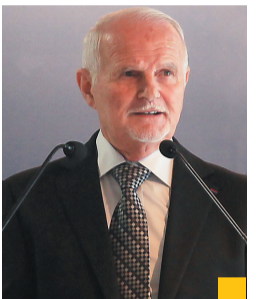
Assemblée générale du 15 avril : le Var à l'horizon 2030

>>> La CCI du Var a invité le Conseil général du Var à venir présenter les conclusions de son étude : "Pour un Var choisi et non subi". Une belle occasion de mettre en lumière les convergences de vue entre les deux institutions, notamment en matière de développement territorial.

L'étude prospective "Un Var choisi et non subi à l'horizon 2030" réalisée par le Conseil général a été présentée lors de l'assemblée générale de la CCI du Var du 15 avril. Un document très attendu par l'ensemble des décideurs varois, attentifs à l'évolution du département dans les vingt années à venir. Comme l'a rappelé le Président Horace Lanfranchi,

"cette étude est destinée à favoriser une prise de conscience de l'ensemble des acteurs publics sur la nécessité d'infléchir le cours naturel des choses pour passer d'un Var "subi" à un Var "choisi". Car l'étude le dit clairement : le Var comptera dans vingt ans 250 000 habitants supplémentaires, captant 30 % de la croissance démographique de la région, avec une majorité de personnes âgées de plus de 60 ans et les conséquences que l'on imagine pour l'équilibre du territoire. D'où l'idée de préserver ce qui fait sa force : un cadre de vie exceptionnel et le maintien des spécificités et atouts de chaque bassin de vie. Parallèlement à l'économie résidentielle déjà bien représentée sur tout

le territoire, il faut s'attacher à développer l'économie productive. Les défis sont de taille mais, a précisé le Président du Conseil général : "nous avons la chance dans le Var de travailler en parfaite harmonie avec les chambres consulaires notamment dans le cadre du Conseil économique varois. Ceci laisse à penser que cette étude peut constituer une ligne d'horizon commune".



POINT DE VUE



Jacques BIANCHI
Président de la CCI Var

Proximité, partenariat, progrès : ces trois mots caractérisent aujourd'hui la politique de la nouvelle équipe de la CCI du Var, installée en janvier 2011. Des mots qui ont du sens pour notre action au service des entreprises varoises.

Trois mots indissociables de l'adjectif territorial qui définit sans doute le mieux le travail que nous menons, avec l'ensemble des élus et des salariés de la CCI.

Une notion qui s'inscrit dans le droit fil de la réforme consulaire en place depuis le 1^{er} janvier. Notre Chambre est présente sur le terrain en lien avec l'ensemble des collectivités locales et volontairement tournée vers l'avenir pour accompagner la croissance et le développement de nos entreprises.

En mettant en place notre dynamique territoriale, avec, notamment, la nomination de conseillers territoriaux, nous avons tout naturellement associé notre réflexion à celle du Conseil général, dont la démarche territoriale est très avancée. Les huit territoires délimités dans le département par le Conseil général ont les mêmes contours géographiques que nos bassins d'action. L'étude réalisée par le département sur les perspectives du Var en 2030 et présentée lors de notre assemblée générale du 15 avril dernier correspond parfaitement à la stratégie que nous avons mise en place pour le Var économique de demain.

Cette convergence entre la CCI et le Conseil Général, unis par cette même notion de territoire, se retrouve dans de nombreux domaines et secteurs d'activités.

C'est ensemble, que nous construisons le Var de demain.

VERS UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

Pour la CCI du Var, le développement économique territorial est déjà une réalité. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises et pour favoriser leur développement économique, la CCI du Var a tout naturellement renforcé ses actions d'appui aux entreprises mais aussi aux territoires.

Dès 2004, des conseillers territoriaux ont été nommés et le périmètre des 5 agences reconfiguré autour des 8 territoires de projet. Avec ses conseillers territoriaux et ses équipes, la CCI du Var travaille ainsi de façon cohérente au plus près des acteurs économiques locaux, en intervenant de façon réactive et efficace et selon les spécificités du terrain. Grâce à son organisation territoriale, la Chambre influe sur les dynamiques de chacun des bassins de vie et travaille plus facilement, au quotidien, avec ses interlocuteurs : le Conseil général, les groupements intercommunaux et les communes. Son engagement est également fort au sein des schémas de cohérence territoriale (SCOT). Les SCOT établissent en effet la stratégie des territoires, détaillant notamment les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme, en intégrant les politiques de développement économique et commercial.

"Le territoire, c'est la notion de proximité", comme l'a rappelé le président Jacques

Bianchi lors de l'assemblée du 15 avril. Et cette proximité est fondamentale pour construire un projet de développement économique territorial, en liaison avec la CCI régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur



PANORAMA DU VAR ECONOMIQUE

- > 5 973 km² bordés par 432 km de littoral
- > 960 000 habitants. La population a doublé en 40 ans.
- > 153 communes dont 12 sur la communauté de communes de TPM qui compte à elle seule 427 974 habitants
- > 1^{er} département militaire de France
- > 1^{er} département touristique après Paris
- > Leader mondial des vins rosés

Nombres d'élus par bassin et Conseillers territoriaux

- Brignoles : 5 élus // Didier Bremind
- Draguignan : 3 élus // François Patoureaux
- Fréjus Saint Raphaël : 5 élus // Alex Barbero
- Golfe de Saint-Tropez : 4 élus // Bruno Paravey
- Hyères : 7 élus // Jacques Verdino
- Toulon : 15 élus // Bernard Albier
- Ouest-Var : 7 élus

répartition des élus en fonctions des catégories d'entreprises

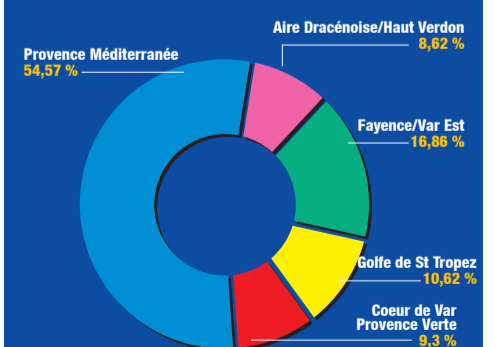
Catégorie industrie : 16,38% des entreprises (12 élus)

Catégorie commerce : 40,58% des entreprises (16 élus)



Catégorie services : 43,05% des entreprises (18 élus)

Effectif des entreprises par territoire



45 % des établissements varois n'emploient aucun salarié
0 salarié > 21 436 établissements
De 1 à 10 salariés > 21 744 établissements
Plus de 10 > 3 331 établissements
Non communiqués > 817 établissements

PAROLE D'ELU



Bernard GRECH
Président de la commission du développement territorial et de l'aménagement

"La volonté politique s'appuiera sur la proximité avec les territoires car la vérité n'est que territoriale".

"Il n'est plus possible d'agir seul et nous sommes dans

une vision stratégique cohérente avec les réflexions et politiques développées par le Conseil général et élaborées avec les acteurs locaux-collectivités et entreprises."

"Grâce au dialogue permanent avec nos partenaires-institutionnels et entreprises- nous allons établir des diagnostics territoriaux à partir desquels nous dresserons des plans d'action".

>>> Depuis le 1^{er} janvier dernier, la réforme des réseaux consulaires est effective : la CCI du Var est devenue territoriale. Objectif : une plus grande efficacité dans le service rendu aux entreprises. Mutualiser les ressources, mieux répartir les missions pour réaliser des économies de structure, favoriser une meilleure représentation des entreprises, instaurer une fiscalité régionale : voici les grandes lignes de la réforme que la CCI du Var avait déjà anticipée.

Véritable parlement des entreprises, la Chambre de commerce travaille en commissions : dix commissions consultatives et deux commissions organiques, composées de chefs d'entreprises et salariés de la Chambre.

Composé de 9 membres et présidé par Jacques



Bianchi, le bureau est l'organe exécutif de l'institution. Neuf élus varois siègent par ailleurs à la CCI régionale PACA. La CCI du Var organise quatre assemblées générales annuelles. L'ensemble des élus présents votent les décisions prises par le bureau, lesquelles sont le fruit du travail réalisé par les commissions. Ainsi, forte

d'un fonctionnement rationnel, s'appuyant sur les forces vives que sont les chefs d'entreprise dont près d'une cinquantaine sont des membres élus actifs de la Chambre, la CCI du Var poursuit sa mission originelle d'aide aux entreprises, en conservant sa place de leader dans plusieurs domaines d'activité, le tourisme, la performance durable et l'accompagnement aux entreprises via l'espace Entreprendre.